

Instruction de pose

La pose du système de caniveau doit être planifié par une entité compétente. Un dossier de construction est à constituer, pour la pose du système et de ses revêtements étanches adjacents. Ce faisant, les prescriptions et les spécifications des législations sur l'eau, ainsi que les sollicitations à prévoir, seront à considérer. Toutes substance liquide est à évacuer de manière ciblée; Pour ce faire, la pérennité des joints doit être assurée par des mesures en conséquence.

En règle générale l'indice de compactage sous la semelle du caniveau devra être de 180 MN/m². Cas particulier:

la fondation est plus longue que le caniveau, de 50 cm ou la circulation poids lourd est impossible sur les derniers 50 cm du caniveau.

Alors l'indice de compactage pourra être ramené à 45 MN/m².

L'évaluation de l'enrobage latéral (X + Z) doit être adaptée aux données locales. Cet enrobage doit mesurer au moins 15 cm. Si un assemblage entre la couche inférieure et l'enrobage latéral ne peut être réalisé, le liaisonnement doit être renforcé par des tiges d'armature en fer de 8 mm de diamètre, disposées tous les 30 cm. Les qualités de béton indiquées sont des valeurs minimales. Une pose suivant les règles de l'art de la construction, et hors-gel doit être assurée.

BIRCO recommande d'étancher les joints entre les éléments de caniveaux selon la norme EN 1433 afin d'éviter des dommages dus au gel-dégel (voir paragraphe "jointoiment").

Pour une protection optimale de l'ouvrage aucune accumulation d'eau sur le lit de pose ou semelle ne sera admise afin d'éviter tout risque de dégradations en cas de gel.

Une mise en oeuvre dans les règles de l'art doit être réalisée.

Le revêtement en PEHD doit être protégé de toutes dégradations d'ordre mécanique, et de flammes nues. Le corps de caniveau doit être protégé de toute sollicitation d'ordre mécanique.

Pour une protection optimale du caniveau, les revêtements de surface adjacents, doivent dépasser de 3 à 5 mm de façon durable par rapport à l'arête supérieure du caniveau. (Lors de la construction de chaussée, aucun véhicule, par ex. finisseur ou rouleau de compactage ne devra entrer en contact avec le caniveau ou sa feuillure. Il en va de même en exploitation normale, avec les véhicules qui franchissent le caniveau).

Pour respecter cette consigne lors de la pose de pavés,

nous conseillons de poser les deux à trois premières rangées dans un lit de mortier. En l'absence d'enrobage, le revêtement de surface peut être avancé sans problème jusqu'au caniveau. Lorsqu'il s'agit de dalles ou de pavés il est nécessaire de réaliser un jointoiment de 10 mm.

Les joints entre les deux à trois premières rangées de pavés doivent être étanchés de manière pérenne, afin d'éviter des accumulations d'eau.

Il doit être assuré qu'aucune force horizontale, résultant par exemple de la dilatation du revêtement pavé, n'agisse sur les pavés installés dans le lit de mortier.

[*] L'enrobage latéral doit être exempt de fissures, si sa face supérieure fait partie de la surface visible / circulée. La conformité de l'étanchéité de l'enrobage est à vérifier selon les normes locales en vigueur.

Les caniveaux BIRCOchimie peuvent être manutentionnés à l'aide tresse de levage intégrées prévues à cet effet. Les exigences de conformité et de maintenance doivent être respectés suivant l'avis technique.

Entreprise spécialisée

Les travaux de pose doivent être réalisés par une entreprise spécialisée selon les § 62,63 de la Loi sur les réserves d'eau (WHG), et dont les activités sont reconnues suivant le §3, pour les installations manipulant des liquides dangereux. Les équipes devront être formées par une institution autorisée.

Cette consigne s'applique dès lors que l'installation est soumise au droit public allemand. Si le droit public allemand ne s'applique pas, le client doit vérifier si des consignes de même teneur ou identiques doivent être respectées quant à la qualification de l'entreprise chargée de la pose et des soudures.

Jointoiment:

L'étanchement des joints d'étanchéité et de dilatation est à réaliser par une entreprise agréée. Un produit de jointoiment adapté et agréé dans le pays en question, ou en Europe, devra être employé. À défaut, les instructions d'utilisation des produits livrés devront être respectées.

Joint de dilatation

Les joints de dilatation dans les composants adjacents au caniveau sont à dimensionner par un bureau d'ingénierie. BIRCO préconise, pour une pose dans un revêtement en béton / béton armé, la mise en oeuvre d'un joint de dilatation parallèlement au caniveau. Celui-ci sera espacé de 1 à 2 mètres de part et d'autre du caniveau. Les joints de dilatation perpendiculaires au caniveau sont à planifier de telle sorte que ceux-ci passent au droit d'une jonction mâle / femelle du caniveau. BIRCO conseille la mise en place d'un tel joint tous les 8 à 12 mètres (selon DIN 18318, dernière version en vigueur). La hauteur de ces joints de dilatation (par exemple en mousse alvéolaire PE) doivent traverser entièrement le caniveau et sa fondation le cas échéant.

Fixation des grilles

Le couple de serrage des vis de fixation des grilles préconisé est le suivant :

Vis M12 = 60 Nm / Vis M16 = 100 Nm

Un contrôle et resserrage régulier des éléments de fixation est à réaliser.

Normes et directives complémentaires

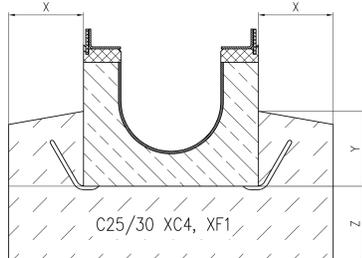
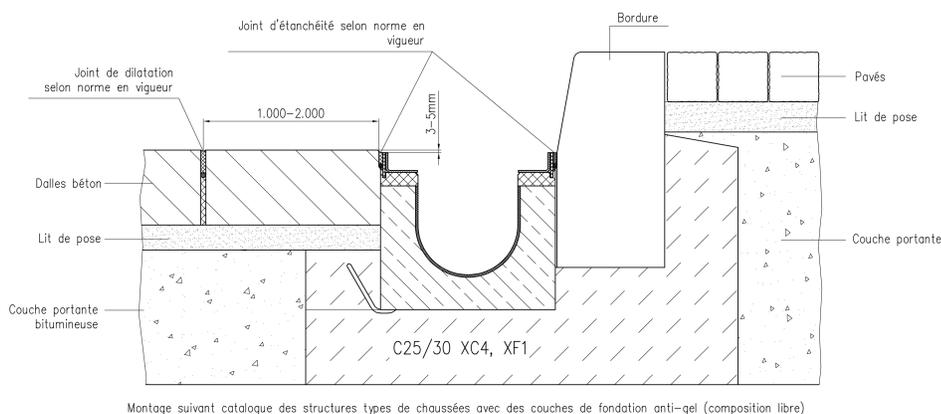
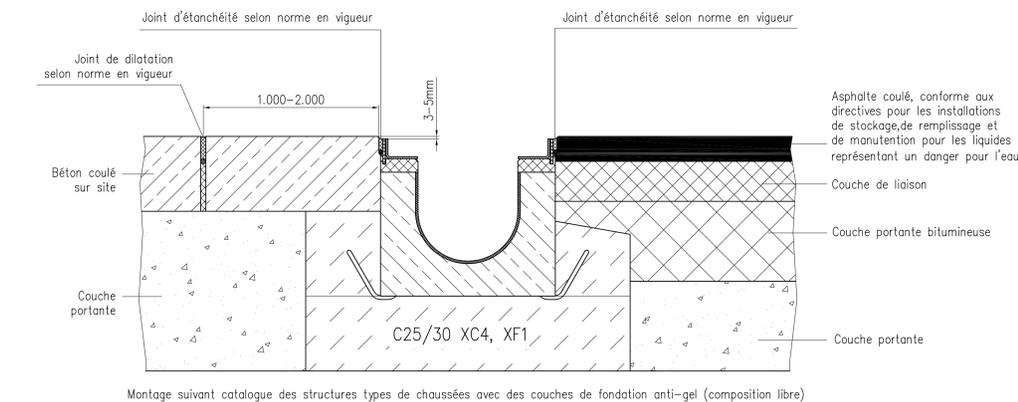
Le concepteur prendra en compte l'ensemble des conditions locales, et adaptera sa mise en oeuvre pour la réalisation des ouvrages.

La pose doit également être conforme aux prescriptions et aux directives en vigueur, telles les couches de fondation dans la construction des routes et les directives pour la normalisation des corps de chaussées.

Directives et Normes à respecter :

- + Catalogue des structures types de chaussée neuves
- + Pavage selon la norme NF P 98-335
- + Exécution en fonction de la classe de sollicitation correspondante à l'usage prévu, conformément à la norme NF EN 1433 "Caniveaux hydrauliques pour l'évacuation des eaux dans les zones de circulation utilisées par les piétons et les véhicules"

BIRCOchimie DN 150/200/300, Type M – Classe A15 – E600 [+]



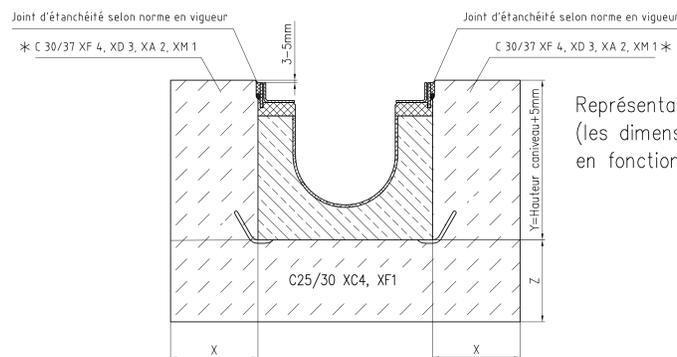
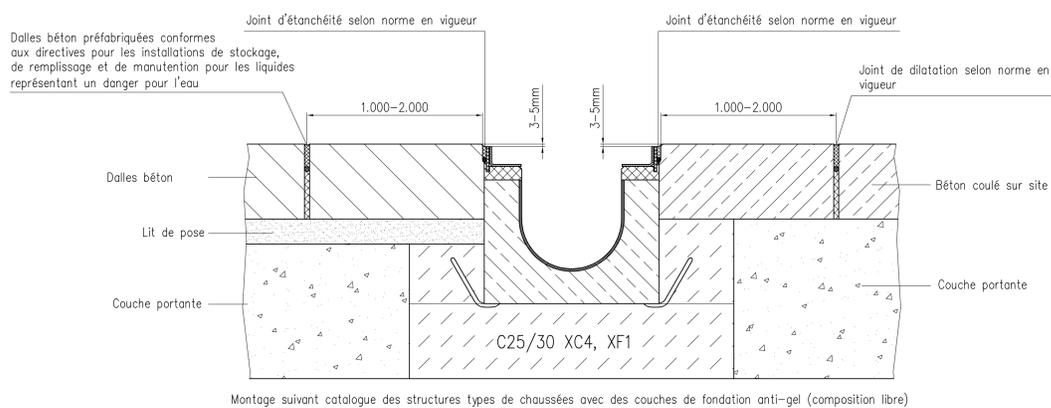
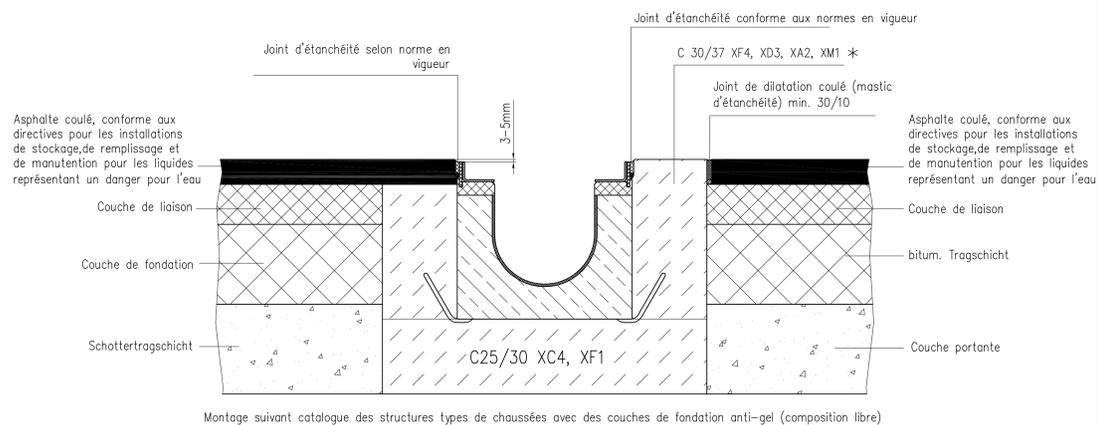
Représentation standardisée (les dimensions sont à définir individuellement en fonction de la classe de sollicitation)

Type de caniveau	Diamètre nominal	Classe de sollicitation	X [mm]	Y [mm]	Z [mm]
BIRCOchimie	150	A 15 – E 600	≥150	≥100	≥200
	200		≥150	≥100	≥200
	300		≥200	≥200	≥200

Type de caniveau représenté: BIRCOchimie DN 200

BIRCOchimie DN 150/200/300, Type M – Classe A15 – F900 [+]

Instruction de pose pour zones à forte fréquentation de poids lourds
Centres logistiques / Centre de transbordement



Représentation standardisée (les dimensions sont à définir individuellement en fonction de la classe de sollicitation)

Type de caniveau	Diamètre nominal	Classe de sollicitation	X [mm]	Y2 [mm]	Z [mm]
BIRCOchimie	150	D 400 – F 900	≥150	Hauteur caniveau + 5mm	≥200
	200		≥150		≥200
	300		≥200		≥200

Copyright nach ISO 16016 / Copyright selon ISO 16016			
BIRCO GmbH Herrenpöfchel 142 76532 Baden-Baden			
gez. Datum	is	Artikel-Nr. / N° d'article :	
02.03.2022		Instruction de pose Type M	
Maßstab / Echelle :		BIRCOchimie DN 150 / 200 / 300 – bis Classe F 900	
1:5			
CAD: A. D.			
Zeichn. Nr.: j:\ACAD\Einbau\dich1\24565a_FR			
Nr. plan:			